



Janvier 2019

L'Éternitois



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

Publié le 27 décembre 2018

Services

Bureau municipal 272-2860

Urgence travaux publics 272-2860

Bibliothèque 272-1052

Salle communautaire 272-2274

Ambulance, incendie 9-1-1

Sûreté du Québec 310-4141



- Congé férié -

Période des fêtes

Veillez prendre note que l'Hôtel de ville sera fermé jusqu'au 4 janvier 2019 inclusivement en raison de la période des fêtes.

Bénédition des motoneiges

Centre communautaire et des loisirs

Détails page 3

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

Vœux pour la nouvelle année

Que cette nouvelle année 2019 soit pour vous synonyme de bonheur et de réussite. Que la santé et la prospérité vous accompagne au cours des 12 prochains mois. Je vous souhaite amour et paix avec vos proches.

Société de la Saint-Vincent-de Paul

Je me permet de vous rappeler que la municipalité est très heureuse de compter sur l'existence du comité de la Saint-Vincent-de-Paul dans notre milieu. Sa mission est de servir les personnes vivant des situations difficiles sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion. Fondées sur l'action citoyenne des bénévoles et leur volonté de créer des liens, les interventions sont axées sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes plus vulnérables.

Je remercie sincèrement les bénévoles de la Saint-Vincent-de-Paul de notre municipalité qui s'impliquent particulièrement pour la distribution des paniers de Noël en cette période des fêtes. De plus, je souligne leur travail formidable pour la préparation des repas lors du décès d'un résident de notre municipalité. Ce service est très apprécié des familles endeuillées. Continuez votre beau travail!

Rémi Gagné, Maire

Bonne Année 2019

#154468889



Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

-Réjean Rondeau

-Jean Bergeron

-Sylvain Boudreault (212 Sentier Petit Lac Éternité)

-Sylvain Boudreault (164 Sentier Petit Lac Éternité)

-Guylaine Bergeron

-Claude Lavoie

Employés municipaux

Denis Houde, g.m.a., Directeur général et Sec. trésorier

Sandra Côté, Secrétaire-trésorière adjointe

Sonia Simard, Agente administrative

Serge Savard, Travaux publics

Caroline Simard, Coordonnatrice—animatrice en loisir

Serge St-Amand, Conciergerie générale

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Jérôme Durocher, Urbanisme (inspecteur en bâtiment et en environnement)

Prochaine séance du conseil: 14 janvier 2019 à 19h30

Bénédition des motoneiges



20 janvier 2019 à 14h00
Centre communautaire et des loisirs
Animé par L'abbé Pierre Bergeron

Pour cette occasion, le centre sera ouvert pour une après-midi familiale ; patinoire, glissade, musique, jeu gonflable.



Bienvenue à tous!



Ouverture de la patinoire

Centre communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité

La patinoire est maintenant accessible à tous les usagers.

Elle sera déneigée les lundis, mercredis et vendredis à partir de 18h00.

À partir du 11 janvier, le Centre communautaire et des loisirs sera ouvert à tous les vendredis pour les usagers de la patinoire, les amateurs de motoneige et la population en générale.



- ⇒ *N'hésitez pas à utiliser la patinoire à d'autres moments dans la semaine, des pelles sont mises à votre disposition, si nécessaire.*
- ⇒ *Le Centre communautaire et des loisirs ne sera pas nécessairement ouvert à chaque fois que la patinoire sera déneigée.*

Party fin d'année 2018

Samedi le 29 décembre 2018 à 20h00

Centre communautaire et des loisirs

Venez assister au jeu d'humour «**Les détecteurs de mensonges**», avec des invités surprises, suivi d'une soirée dansante avec DJ Nico.



Prix d'entrée : 5\$ par personne

Venez vous amuser entre amis!



N.B. Le tirage de la carabine et du panier de boissons se feront lors de cette soirée!

Club des Petits déjeuners

Recherche de personnes bénévoles

Pour l'école Marie-Médiatrice
Le matin de 7h00 à 8h45

Tâches :
Laver les tables
Couper les fruits et le fromage
Aider la personne responsable
Laver les cabarets et la vaisselle
Servir les enfants

Si vous êtes intéressé, donnez votre nom au (418) 615-0064.



Coffre aux sports

Le Coffre aux sports permet de redistribuer sous forme de dons des équipements pour leur donner une 2^{ème} vie!

Le Coffre aux sports de la municipalité est localisé dans le Centre communautaire et des loisirs.

Si vous désirez vous départir de certains de vos équipements ou bien en acquérir, n'hésitez pas à utiliser ce coffre qui est destiné à toute la population.



Avis de convocation

L'ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ INC.

Il nous fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de l'Association chasse et pêche de Rivière-Éternité Inc. qui se tiendra :

Date : Vendredi le 25 janvier 2019

Heure : 19 h

Lieu : Centre Communautaire et des loisirs de Rivière-Éternité

Les principaux points à l'ordre du jour seront les suivants :

Rapport financier de l'année 2018

Rapport des activités

Élections

Parole à l'assemblée



BIENVENUE À TOUS!

Fait et donné à Rivière-Éternité, ce 14/12/18

Claude Lavoie, président

Association chasse et pêche de Rivière-Éternité

Bibliothèque municipale

***** Nouvel horaire des heures d'ouverture *****

La bibliothèque municipale est fermée pour la période des fêtes et rouvrira à partir du 12 janvier. Elle sera désormais ouverte à tous les samedis de 9h30 à 11h30.



Bienvenue à tous les lecteurs!

Conseil municipal

La séance du Conseil municipal du lundi le 14 janvier sera diffusée en direct, sur les ondes de la Télé communautaire à 19h30.

Numérique:
Canal 199

Câble :
Canal 44.1



Bonne écoute!

Services Canada

Le site de services mobiles réguliers de service Canada est ouvert à la Petite école de l'Anse-Saint-Jean (239, rue Saint-Jean-Baptiste).

Mercredi le 9 et 23 janvier 2019
De 9h30 à 14h30
(fermé de 12h00 à 13h00)



Collecte de déchets

Nous avons été avisé dernièrement que la facturation de la collecte des déchets fait par la MRC du Fjord-du-Saguenay est maintenant établie selon le nombre de levées de bacs fait par le camion de l'entrepreneur. C'est-à-dire qu'à chaque fois que le camion lève votre bac pour le vider dans le camion, il est facturé à la municipalité, peu importe le poids de votre bac.

Nous vous suggérons fortement de mettre votre bac à la collecte lorsque celui-ci sera rempli à sa pleine capacité afin de diminuer le nombre de levées du camion.

Nous comprenons qu'à la période estivale, cette méthode sera plus difficile, mais diverses méthodes peuvent être mises en place pour diminuer le nombre de levées. Le compostage est une méthode écologique qui fait diminuer le nombre de déchets. Ou bien, nous vous suggérons de mettre vos sacs de déchets avec vos voisins si cela s'avère possible.

Vendredi cool

11 janvier 2019 à 18h30

Centre communautaire et
des loisirs

Vendredi Cool animé

Patinoire—glissade—musique—
bouchées (ailes de poulet et bâton-
net de fromage)

***Bienvenue aux motoneigistes
et à la population***

Le Rivage

Maison d'hébergement Le Ri-
vage de la Baie pour femmes
victimes de violence conjugale
ou en difficulté accompagnées
ou non de leurs enfants.

SERVICE GRATUIT 24/7

LE RIVAGE

(418) 544—4626

Budget municipal

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ Budget année 2019

REVENUS

	\$	%
Taxes	586 900	59.9%
Compensation tenant lieu de taxes (Québec)	35 765	3.6%
Transferts (subventions gouvernement)	277 865	28.4%
Services rendus	62 860	6.4%
Imposition de droits	8 400	0.9%
Amendes et pénalités	3 000	0.3%
Revenus d'intérêts	5 000	0.5%
Autres revenus	300	0.0%
TOTAL REVENUS	980 090	100%

DÉPENSES

	\$	%
Administration générale	387 735	39.6%
Sécurité publique	116 720	11.9%
Transport	91 240	9.3%
Hygiène du milieu	145 355	14.8%
Santé et Bien-être	5 000	0.5%
Urbanisme et développement	55 915	5.7%
Loisirs et culture	134 925	13.8%
Frais de financement	16 500	1.7%
Activités d'investissement	4 000	0.4%
Dettes à long terme	22 700	2.3%
TOTAL DÉPENSES	980 090	100%

Taux de la taxe foncière générale	1.35
Taux global de taxation (École primaire)	1.6457

Budget adopté le: 10 décembre 2018

Permis de brûlage



DIRECTIVES Feu en plein air – PERMIS DE BRÛLAGE

- 1) Il est interdit de faire un feu en plein air :
 - a) à moins de 25 mètres d'un **bâtiment** ;
 - b) à moins de 200 mètres d'un **établissement industriel**;
 - c) pour brûler des déchets à ciel ouvert, même pour en récupérer en partie, sauf dans le cas de branches d'arbres et de feuilles mortes dont l'accumulation doit se limiter à un maximum de 3 mètres de hauteur et 3 mètres de diamètre.
 - d) sans avoir obtenu au préalable, un permis à cet effet émis par l'autorité compétente. L'autorité compétente (LA REGIE) peut délivrer un permis visé au règlement dans un délai de 24 heures suite à la demande. L'horaire de délivrance des permis de brûlage s'effectue :
 - Lundi au jeudi : 8h00 à 11h30
13h30 à 16h00
 - Téléphone 418-544-3114
- 2) Un feu allumé à l'extérieur dans un contenant incombustible muni d'un couvercle pare-étincelles tel une cuve, un foyer, un gril ou un barbecue est permis lorsque le contenant se trouve à une distance d'au moins :
 - a) 5 mètres du bâtiment principal;
 - b) 2 mètres :
 - i) d'une ligne de lot;
 - ii) d'un bâtiment accessoire;
 - iii) d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre.
- 3) L'*autorité compétente* de la régie est responsable de l'émission des permis de feu en plein air et se réserve le droit de révoquer l'autorisation accordée.
- 4) La *personne*, à qui l'autorisation d'allumer un feu en plein air ait donnée, doit lors du feu en plein air, respecter les conditions suivantes :
 - a) Vérifier, avant d'allumer le feu et s'abstenir d'allumer le cas échéant, si une ordonnance d'interdiction de feux en plein air a été décrétée par la Société de protection des forêts contre le feu ou par la régie intermunicipale de Sécurité Incendie du Fjord;
 - b) Garder, en tout temps, sur les lieux du feu une *personne* en charge;
 - c) Avoir sur les lieux, des appareils nécessaires afin de prévenir tout danger d'incendie;
 - d) Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumer tout feu si la vitesse du vent dépasse 20 km/h;
 - e) S'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux;
 - f) Éteindre le feu lors d'une plainte de fumée inconfortable le voisinage.
- 5) Le fait d'obtenir un permis pour faire un feu en plein air ne libère pas de ses responsabilités celui qui l'a obtenu dans le cas où des conséquences pourraient en résulter.

AUCUN PERMIS DE BRÛLAGE SI INDICE ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ et EXTRÊME

POUR DEMANDER UN PERMIS DE BRÛLAGE – 418-544-3114

École Fréchette

*** APPEL À LA POPULATION ***

Cette année, l'école primaire et secondaire Fréchette fête ses 50 ans. Nous aimerions, le personnel et les élèves, souligner cet anniversaire lors du Show Mode 2019. Pour ce faire, nous aurions besoin de photographies, d'anecdotes ou tout autre document qui pourraient nous parler de l'histoire de l'école Fréchette. De plus, nous recherchons des gens qui aimeraient partager ou témoigner de leur expérience à l'école pour notre vidéo de commémoration.

Pour acheminer le tout, vous pouvez les donner aux élèves, venir les porter au secrétariat de l'école ou communiquer avec Émilie Savard, 418-615-0090 poste 4624 ou par courriel emilie.savard@csrsaguenay.qc.ca.

Veillez noter que tous les documents seront rendus à leurs propriétaires.

Merci à tous !!



Informations aux citoyens

Mardi le 15 janvier de 14h00 à 16h00 à l'Hôtel de ville

Un membre de l'équipe des bureaux de Richard Martel sera dans notre municipalité pour offrir de l'information sur les services suivants:

- ⇒ Immigration (permis de travail, résidence permanente, citoyenneté, etc.)
- ⇒ Assurance emploi
- ⇒ Supplément de revenu garanti
- ⇒ Sécurité de vieillesse
- ⇒ Passeport
- ⇒ Impôt



Monsieur Richard Martel accompagnera les membres de son équipe et en profitera pour se promener dans les commerces de notre municipalité.

Pêche blanche

Règles concernant l'accès au site de pêche blanche dans le secteur de Baie-Éternité au Parc national du Fjord-du-Saguenay

Tarif :	Saison de pêche sans cabane	25\$
	Saison de pêche avec cabane	50\$
	Accès journalier	5\$
	(payable auprès des membres du comités)	

Toute personne accédant au Parc Saguenay doit détenir l'autorisation d'accès quotidien ou la carte annuel du Parc Saguenay.

Adulte : 8.60\$/jour ou 43\$ annuel

Enfant – 17 ans Gratuit



- * Vitesse maximum 30km
- * Demeurer en tout temps dans le sentier autorisé
- * Respecter la signalisation en place
- * **Attention** aux randonneurs
- * Les animaux domestiques sont interdits



Auberge du Presbytère

Ouverture du Resto-relais le 2 janvier 2019
À l'Auberge du Presbytère
Tous les jours de 11h00 à 14h30

Choix de menus variés

Soupe, salade César ou poulet, pâtés à la viande, panini, wrap, spaghetti, pizza, tourtière, club sandwich, dessert.

Bienvenue à tous ceux qui veulent se restaurer dans une ambiance champêtre ainsi qu'aux motoneigistes.



Information et réservation (418) 608-8890

Inspecteur municipal

Nous voulons vous aviser que l'inspecteur municipal, Jérôme Durocher, est à nos bureaux, une semaine sur deux pour une période indéterminée.

Pour le mois de janvier, il sera dans nos bureaux
mercredi les 16 et 30 janvier 2019

Il est disponible de 9h00 et 12h00 et
de 13h00 à 16h00.

(418) 272-2860 poste 3109



Nous vous recommandons de prendre rendez-vous avec celui-ci en passant par la réception pour maximiser son horaire de travail.

Conteneur Club Aubé

Pour les usagers des conteneurs situés à l'entrée du Club Aubé, nous vous demandons d'utiliser ces équipements de manière respectueuse et en vous souciant de la propreté des lieux.

- ⇒ Mettre vos sacs de déchets résiduels dans le conteneur et s'assurer de toujours refermer les portes.
- ⇒ Les objets tels matériaux de construction, fer, galons de peinture, pneus et autres vont à la ressourcerie (celle-ci sera disponible à partir du printemps 2019). Ne pas déposer ces objets dans ce conteneur.

Si la situation ne s'améliore pas dans les prochains mois, nous devons remédier à la situation en vous imposant de nouvelles restrictions qui ne feront pas le bonheur de tous.



Collecte de bouteilles vides

Le groupe Activité-Jeunesse 12-18 de Rivière-Éternité fera sa collecte de bouteilles et canettes vides

**SAMEDI LE 12 JANVIER 2019
DE 8H30 À 11H30**



P.S. Si vous n'avez pas de bouteilles ou canettes consignées, les dons en argent sont acceptés.

Merci d'encourager nos jeunes!

Horaire des messes

Voici l'horaire des messes pour
les prochains jours

30 décembre à 11h00

Célébration dominicale de la
Parole

1^{er} janvier à 11h00

Messe du Jour de l'an



Transport MDJ

Transport pour la Maison des
Jeunes du Bas-Saguenay
les vendredis soirs.

*Départ à 18h45
dans la cours de l'église
3\$ par personne*

11, 18 et 25 janvier 2019



Bienvenue à tous les ados!

Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office
Municipal d'Habitation

Pour personnes âgées
et familles

Information :
Arianne Villeneuve
418-543-0061

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se
fera à la fin du mois de janvier 2019.

Si vous êtes membres d'un orga-
nisme municipal et que vous avez un
message à publier, n'hésitez pas à
me contacter au plus tard
le 23 janvier 2019.

Sonia Simard
(418) 272-2860 poste 3100
mun.sonia@riviere-eternite.com

Janvier 2019

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

		1 <i>- Jour de l'an</i>	2  <i>- Jour de l'an</i>	3 	4	5
6 <i>- Messe 11h00</i>	7	8	9 <i>- Sacs de sable</i>	10	11 <i>- Vendredi Cool</i>	12 <i>- Bibliothèque - Collecte bouteilles vides</i>
13 <i>- Adace 11h00</i>	14 <i>Séance du conseil 19h30</i>	15  <i>- Visite Richard Martel</i>	16 <i>- Sacs de sable - inspecteur municipal</i>	17  <i>- Âge d'or</i>	18	19 <i>- Bibliothèque</i>
20 <i>- Messe 11h00 - Bénédiction motoneiges</i>	21	22	23 <i>- Sacs de sable</i>	24 <i>- Âge d'or</i>	25 <i>- Réunion chasse et pêche</i>	26 <i>- Bibliothèque</i>
27 <i>- Adace 11h00</i>	28	29  <i>- Sacs de sable - inspecteur municipal</i>	30 <i>- Sacs de sable - inspecteur municipal</i>	31  <i>- Âge d'or</i>		
	<i>La collecte du 1^{er} janvier est reportée au lendemain</i>					